

# **B** EAUFORT (39)



**Extrait du Dictionnaire  
GEOGRAPHIQUE,  
HISTORIQUE et STATISTIQUE  
Des communes de la Franche-Comté  
De A. ROUSSET  
Tome I (1854)**

Bourg de l'arrondissement de Lons-le-Saunier, érigé en chef-lieu de canton le 11 août 1819, perception, bureau de poste, cure cantonale ; à 18 km de Lons-le-Saunier.

Bâti au pied du revers occidental des collines qui lient les montagnes à la plaine, sur un sol très accidenté, il est limité au nord par Savigny-en-Revermont (Saône-et-Loire) et Vincelles, au sud par Maynal, Rosay, Orbagna, Cuisia et Flacey (Saône-et-Loire), à l'est par Cuisia, Rosay, Orbagna, Vercia et Vincelles, à l'ouest par Flacey et Maynal. Il se divise en plusieurs quartiers, appelés rue d'Amont-le-Bief, sur la Route, sur la Place, sur les Epinats, sur la Teppe, et la Cure, et en plusieurs hameaux, appelés le Grand-Rambey, le Petit-Rambey, les Jouffroy, Longeverne, le Perron, la Ferme, les Nayards, l'Etandonne, les Grevots et la Tuilerie.

Il est traversé par la route nationale n° 83, de Lyon à Strasbourg, par le chemin de grande communication n° 34, de Beaufort à Louhans, par les chemins vicinaux tirant au bois, au hameau des Nayards et du Perron, à Rambey, à Orbagna, à Flacey, à Maynal, de Longeverne à Savigny-en-Revermont et à Paisia ; par le ruisseau de Bouennans ou de l'Etandonne, qui prend sa source sur le territoire, par le ruisseau de Longeverne, appelé la Sonnette, par le ruisseau de Bonnaisod, par les biefs des Teppes, du Roi et le ruisseau de la Pissette.

Les maisons sont généralement groupées, bien bâties, à plusieurs étages, construites en pierres et couvertes en tuiles.

La commune de Rambey a été réunie à celle de Beaufort le 4 décembre 1822.

Population : en 1790, 389 habitants, non compris celle de Rambey ; en 1840, 1215 habitants ; en 1851, 1278, dont 638 hommes et 642 femmes ; population agglomérée, 882 habitants ; population spécifique par km carré, 97 habitants ; 277 maisons, savoir : dans la rue d'Amont-le-Bief, 43 ; sur la Route, 34 ; sur la Place, 27 ; sur les Epinats, 26 ; sur la Teppe, 57 ; à la Cure, 12 ; au Grand-Rambey, 6 ; au Petit-Rambey, 8 ; aux Jouffroy, 5 ; à Longeverne, 17 ; au Perron, 18 ; à la Ferme, 1 ; aux Nayards, 1 ; aux Grevots 2 ; à la Tuilerie, 1.

État civil : les plus anciens registres de l'état civil remontent à 1571.

Vocabulaire : saint Cyr et sainte Juliette.

Série communale à la mairie depuis 1793, déposée aux Archives départementales avant, où Beaufort a reçu les cotes 5 E 344/2 à /10. La série du greffe a reçu les cotes 3 E 110, 3 E 1843 à 1859, 3 E 8176 à 8179, 3 E 10415 à 10419 et 3 E 11151. Tables décennales : 3 E 1102 à 1111.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 110 à 114, 5 Mi 1198, 2 Mi 836 et 837, 2 Mi 1673 à 1675, 5 Mi 5 et 6, 5 Mi 1183 et 2 Mi 567.

Cadastre : exécuté en 1835 : surface territoriale 1310<sup>h</sup> 64<sup>a</sup>, divisés en 5079 parcelles que possèdent 645 propriétaires, dont 290 forains ; surface imposable 1279<sup>h</sup> 27<sup>a</sup>, savoir: 449<sup>h</sup> 23<sup>a</sup> en terres labourables, 339<sup>h</sup>



26<sup>a</sup> en bois, 261<sup>h</sup> 48<sup>a</sup> en prés, 142<sup>h</sup> 23<sup>a</sup> en vignes, 62<sup>h</sup> 91<sup>a</sup> en pâtures, 9<sup>h</sup> 26<sup>a</sup> en sol des propriétés bâties, 6<sup>h</sup> 35<sup>a</sup> en friches et murgers, 5<sup>h</sup> 13<sup>a</sup> en jardins, 3<sup>h</sup> 39<sup>a</sup> en broussailles, d'un revenu cadastral de 38,847 fr. ; contributions directes en principal, 7807 fr.

Le sol, très fertile, produit du blé, de l'orge, de l'avoine, du maïs, des pommes de terre, des légumes secs, du sarrasin, de la navette, des fruits, des vins rouges de bonne qualité et des vins blancs très recherchés, du chanvre, des foins et fourrages artificiels.

On importe le tiers des céréales et on exporte les deux tiers des vins.

Le revenu réel des propriétés est de 3 pour cent.

On élève dans la commune des chevaux, des bêtes à cornes, des cochons, des chèvres, de la volaille. 60 ruches d'abeilles.

Les habitants fréquentent habituellement les marchés de Lons-le-Saunier et de Cousance.

On trouve sur le territoire du minerai de fer en roche non exploité, des sablières, des carrières de pierre à bâtir et de taille de très bonne qualité, exploitées.

Beaufort a une justice de paix, un bureau d'enregistrement, un bureau de poste aux lettres, une brigade de gendarmerie à cheval, un relais de poste aux chevaux. Il est la résidence d'un notaire, d'un huissier, d'un percepteur des contributions directes et d'un médecin.

Marchés et foires : Il y a tous les mercredis un marché où il ne se vend que du beurre, des œufs et de la volaille et tous les ans cinq foires fixées au 15 mars, au 9 juin, au 15 août, au 18 octobre et au 22 décembre; cette dernière est la plus importante.

Les patentables sont : 1 exploitant de carrières, 1 charpentier, 1 coquetier, 1 agent d'affaires, 5 cordonniers, 1 teinturier, 2 marchands de tissus, 1 charron, 4 boulangers, 4 aubergistes, 1 forgeron, 2 bouchers, 2 cafetiers, 2 sabotiers, 2 blattiers, 8 menuisiers, 2 maréchaux-ferrants, 2 marchands épiciers, 1 marchand de fer et de planches, 2 tailleurs d'habits, 1 marchand quincaillier, 2 maîtres maçons.

Il y a 2 tuileries, 2 moulins à farine à trois paires de meules, un autre à une seule paire de meules, 2 fours à chaux maigre et grasse.

Biens communaux : une église, entourée du cimetière, un presbytère très convenable et agréablement situé, une maison commune, contenant la salle d'audience de la justice de paix avec ses dépendances, une maison d'école insuffisante, servant de logement à deux institutrices religieuses de l'ordre de la Providence de Portieux et de salle d'étude, fréquentée en hiver par 100 élèves. L'école des garçons est tenue dans une maison louée et fréquentée en hiver par 100 élèves ; 5 fontaines publiques avec 1 avoir et abreuvoir, et 112<sup>h</sup> 25<sup>a</sup> de pâtures, bois, friches, mares d'eau, d'un revenu cadastral de 443 fr. La section du Perron possède en pâtures et mares d'eau 3<sup>h</sup> 49<sup>a</sup>, d'un revenu cadastral de 4 fr. 89 c.

Bois communaux : 68<sup>h</sup>, dont 2<sup>h</sup> 04<sup>a</sup> en exploitation annuelle.

Budget : recettes ordinaires 6970 fr. ; dépenses ordinaires 6418 fr.

## NOTICE HISTORIQUE

Beaufort est nommé dans les chartes *Castrum Belli-Fortis*, *Burgus Belli-Fortis*, *Ecclesia Belli-Fortis*, *Belfort*, *Bealfort*, *Beaulfort*, *Béfort*. Il doit son origine à son château-fort, bâti au XII<sup>e</sup> siècle, par les religieux de Gigny, pour la protection des vastes domaines qu'ils tenaient de la libéralité du comte Bernon, des sires de Coligny et des seigneurs de la maison de Montmorot. Milon de Beaufort, châtelain nommé par ces religieux, assista comme témoin à la donation faite en 1131 par Humbert, sire de Coligny, à l'abbaye du Miroir. C'est le premier acte dans lequel figure le nom de ce lieu. Un traité passé en 1260, au mois d'avril, entre Guillaume, prieur de Gigny, et Egidius, seigneur de Beaufort a échappé aux savantes recherches de M. Gaspard, auteur d'une excellente Histoire de Gigny. Ce titre prouve d'abord que Guillaume I<sup>er</sup> était déjà prieur en 1200, tandis qu'à cette date M. Gaspard place Guigues et ensuite Guichard. Les religieux avaient été troublés dans leurs possessions par Egidius et par ses hommes. Une réconciliation s'opéra entre eux. Egidius céda au monastère le tiers des dîmes qu'il avait le droit de

percevoir, du chef de ses ancêtres, à Beaufort, et reçut, en contre-échange, tout ce que les moines possédaient sur le même territoire, en terres, prés, bois, cens et autres droits. Ces derniers ne se réservèrent que le patronage de l'église, les vignes du prieur de Maynal, le droit d'usage que ce prieur avait dans les bois, le droit de pêche dans l'étang, la propriété de Jacques Besuchet, qui habitait le meix appelé le meix de Montmoret, avec obligation, par le seigneur de ce vassal, de le protéger, de le défendre en cas de guerre, de ne le frapper d'aucun impôt, et de faire ratifier la cession de dîmes qu'il avait faite, par le sire de Coligny, lorsqu'il serait en âge de majorité.



Seigneurie : La seigneurie de Beaufort, après avoir été décorée du titre de baronnie, fut érigée en comté avec Crèvecœur, au mois d'avril 1742.

Elle s'étendait sur un vaste territoire et relevait, soit du château de Saint-Laurent-la-Roche, soit du prieuré de Gigny. Le seigneur avait toute justice, haute, moyenne et basse sur le territoire et sur les habitants de Beaufort et l'Etandonne, sur le moulin de Longeverne, la haute justice sur les villages de Rambey, du Perron et sur plusieurs meix situés à Maynal, Orbagna et le Sorbief.

Les habitants de Beaufort, l'Etandonne, Rambey, le Perron, étaient tenus au guet et garde, à la réparation et à l'entretien du château, ainsi qu'à l'impôt des quatre cas. Le seigneur avait le droit de placer des carcans, un signe patibulaire à deux piliers pour l'exécution des criminels, de nommer tous officiers pour l'exercice de sa justice, de percevoir les langues de bœuf, un péage, d'exiger des corvées pour la culture des terrains qu'il faisait valoir par lui même. Il avait le droit exclusif de chasse et de pêche, la banalité des fours, des moulins, des battoirs et des pressoirs. Il lui était dû des cens en argent, en blé, en avoine, en seigle, en huile de noix et en cire, les deux neuvièmes des dîmes et la garde de l'église. Un beau château, de vastes forêts, des étangs, des terres, des prés, des vignes, dépendaient de cette importante seigneurie. Les habitants étaient soumis à la main-morte. Très peu en furent affranchis. Ils devaient garder tour-à-tour la porte du château, ou payer un portier. Les *bourgeois*, c'est-à-dire ceux qui avaient été affranchis, étaient dispensés de cette obligation. Dix vassaux, au moins, étaient tenus de venir faire hommage de leurs fiefs à leur suzerain.

Seigneurs : il est très difficile de suivre la généalogie des seigneurs de Beaufort, parce que deux maisons, ou plutôt deux branches d'une même maison ont porté le nom de ce village. Une branche aînée de l'illustre famille des Dramelay eut la suzeraineté de cette terre, et une branche cadette eut dans son partage la prévôté. M. Monnier, dans une Notice publiée sur Beaufort, dans l'Annuaire de 1815, a cru qu'aucun lien ne rattachait ces deux branches, tandis qu'on les voit figurer à chaque instant dans les partages, avec des intérêts communs. Dunod et Chevalier ont publié la série des seigneurs de Dramelay qui ont possédé la seigneurie de Présilly et de Beaufort. Nous nous dispenserons donc de la reproduire ici. Le plus célèbre d'entre eux fut Renaud de Dramelay ou Tramelay, châtelain d'Orgelet en 1367. Il fut le compagnon de voyage d'outre mer de Tristan de Chalon en 1367, et lui prêta à ce sujet 400 florins. Il avait fait bâtir un hôtel à Poligny. Il accompagna de là en Bourgogne le bailli d'Aval, en 1389, pour porter du secours au duc et comte de Bourgogne, son souverain, contre le roi d'Angleterre, qui y était entré avec une armée. Lorsqu'il allait aux expéditions militaires, il marchait avec une troupe et était suivi de dix chevaux. Le 16 août 1403, il donna ordre à tous ses vassaux de reconnaître pour leur suzerain Etienne de Salins, son neveu, sire de Poupet, et cependant ce n'est que le 23 juillet 1408 qu'il lui légua ses terres de Présilly et de Beaufort. Renaude, fille d'Etienne de Salins et de Louise de Rye, épousa Lancelot de Luyrieux, le 7 août 1419. Les noces, auxquelles fut conviée une foule de gentilshommes, se célébrèrent au château de Louis de Chalon, prince d'Orange, à Lons-le-Saunier. Lancelot de Luyrieux devint, après son mariage, sénéchal de Beaucaire et de Nîmes, bailli de Savoie, gouverneur de Nice, lieutenant-général, pour le roi de Provence. De ce mariage naquit Guillaume de Luyrieux, qui laissa pour enfants Hugues et Lancelot de Luyrieux. Hugues épousa Étienne de Crèvecœur, qu'il laissa veuve avant 1518. Lancelot de Luyrieux épousa Jeanne de Rye, et eut dans son lot la seigneurie de Beaufort. Denise de Luyrieux leur fille, était mariée en premières noces, en 1547, avec Gaspard de Coligny. Elle épousa en secondes noces, en 1588, François de Nancuisse. Elle laissa à Philibert de Coligny, son fils, né de son premier mariage, la belle terre de Beaufort. Joachim de Coligny et Jeanne de Talaru, sa femme, la vendirent, le 6 mai 1662, à Etienne de Berthon, écuyer, conseiller au présidial de Lyon. Françoise de Berthon, sa fille, la porta en dot à Antoine de Laurencin-Persange. Jean-Marie, comte de Laurencin, en a été le dernier seigneur.

Seigneurie de Rambey : La seigneurie de Rambey relevait de celle de Beaufort. Elle consistait en justice moyenne et basse sur les habitants et sur le territoire des deux Rambey, en une maison-forte bâtie dans le



pourprix de la basse-cour du château de Beaufort, en héritages et en cens. Une branche de la maison d'Arlay, dite du Louverot, possédait ce fief. On trouve, successivement possesseurs de cette terre, en 1445, une dame du Louverot, dame de Rambey ; en 1570, Bonaventure du Louverot et Philibert du Louverot, en 1630. Elle fut achetée par Étienne de Berthon, seigneur de Beaufort, qui la revendit, le 9 juillet 1676, à M. Pierre Coutaud, de Lons-le-Saunier. Les fils de ce dernier la vendirent, en 1777, à M. Gréa, de Lons-le-Saunier. M. le comte de Laurencin, usant du droit de retrait féodal, remboursa M. Gréa et conserva cette terre jusqu'au moment de la révolution.

Seigneurie du Perron : Elle ne consistait qu'en une maison féodale, en forêts, terres, cens, justice moyenne et basse sur le village du Perron. Elle fut, dès le XIV<sup>e</sup> siècle, réunie, par acquisition, à celle de Beaufort.

Fief de Germigney : Il consistait en une grande tour crénelée, close de murailles, construite dans la basse-cour du château de Beaufort, en meix et sujets au village détruit de Mont, dans le moulin de Longeverne, l'étang et les bois de Fresse. Il fut créé en faveur de Jean de Vivant, vassal des Tramelay, et transmis, en 1379, à Jean de Germigney, qui le laissa à Joseph de Germigney, son fils, encore vivant en 1402. A partir de ce moment, il fut possédé par les seigneurs de Rambey. Il y avait d'autres fiefs moins importants, possédés par les seigneurs de Crèvecœur, de Rosay, et par les barons de Boutavant.

Château : Le château de Beaufort était bâti sur une éminence, à un kilomètre environ à l'est du village actuel. Il occupait une position magnifique d'où la vue dominait sur une grande partie du comté et du duché de Bourgogne, sur le Mâconnais et les Dombes. Avant les restaurations importantes faites par M. de Laurencin, il comprenait dix-huit chambres à cheminée, une foule de cabinets, une chapelle dédiée à saint Georges, deux belles caves voûtées, de vastes greniers, deux prisons et de vastes dépendances, le tout clos de murailles et couvert de tuiles plombées. Il y avait en outre une autre tour isolée, couverte de laves. La maison-forte, bâtie par les seigneurs de Crèvecœur et possédée depuis par les seigneurs de Rambey, la tour de Germigney, précédée d'un énorme portail compris dans l'enceinte du château, donnaient à cette forteresse un aspect des plus imposants. A l'époque où MM. de Laurencin fixèrent leur séjour à Beaufort, ce château prit une autre forme. Il consista alors dans un donjon à deux ailes, avec une grande tour au fond, du côté du midi, renfermant plusieurs chambres. De belles terrasses, de chaque côté du donjon, conduisaient à des escaliers d'honneur formant perron. Les appartements étaient richement meublés. Au fond de la cour étaient les écuries, remises, bûchers et cuverie. Dans la basse-cour se trouvait une ménagerie. Un parterre, deux jardins magnifiquement plantés et ornés de statues, de bassins avec jets d'eau, rendaient ce séjour délicieux. A l'extrémité du jardin, on voyait deux tours, l'une servant de volière et l'autre de glacière. Des noyers, des marronniers, des vignes, des arbustes, couvraient les pentes du coteau.

En 1793, les paysans de Beaufort, entraînés par quelques énergumènes, se ruèrent sur ce château, le mirent au pillage et le ruinèrent tellement, qu'aujourd'hui on a peine à en retrouver les traces. La tour de Germigney et le château de Rambey furent détruits pendant les guerres du XVI<sup>e</sup> siècle.

Bourg : Le château devint le germe d'un bourg qui se forma à l'entour. Il n'y eut jamais une grande agglomération d'habitants comprise dans son enceinte. Il se composait principalement du château, de la maison-forte des Crèvecœur, de celle des Germigney et de quelques autres maisons habitées par des vassaux. Les serfs construisirent leurs cabanes au pied de la montagne, mais à une distance assez rapprochée pour pouvoir facilement se retirer dans le bourg, en cas de guerre et d'éminent péril. L'église paroissiale était dans ce dernier quartier, appelé la Ville.

Prévôté : Beaufort était administré par un prévôt chargé de conduire les hommes à la guerre et de percevoir les revenus du seigneur. Cette prévôté fut tenue en fief, à titre héréditaire, par une branche cadette de la maison de Dramelay, qui portait le nom de Beaufort. Renaud de Beaufort, qui fut complice du meurtre commis sur le malheureux Étienne de Saint-Dizier, seigneur de Saint-Laurent-la-Roche, par Guillaume de Saint-Dizier, son frère, en 1328, était un membre de cette branche cadette. A partir du XV<sup>e</sup> siècle, cette prévôté se donna à ferme. Il était dû par les habitants une gerbe de froment et une gerbe d'avoine appelée la *gerbe de prévôté*.

Administration ancienne : Le château était commandé par un capitaine châtelain, nommé par le seigneur.

La justice était rendue par un bailliage qui releva successivement de ceux de Montmorot et d'Orgelet. Les audiences se tenaient dans un appartement placé au-dessus des halles.



Commerce ancien : Il y avait à Beaufort une halle couverte en tuiles. Il se tenait chaque vendredi un marché et tous les ans deux foires établies en 1586, fixées, l'une à la Saint-Antide, 17 juin, et l'autre à la Saint-Thomas. C'est dans cette halle que se livraient les dîmes et que se tenaient les audiences. Ce bâtiment existe encore au-devant de la maison commune.

Événements divers : Au mois de mai 1381, Renaud de Dramelay, furieux de ce que Perret de Crevecœur, époux d'Isabelle de Beaufort, avait refusé de lui faire hommage de sa terre, se porta avec une troupe de gens armés sur les terres de son vassal insoumis et y causa de grands ravages. Hugues de Chalon condamna l'agresseur à une amende de deux cents francs d'or.

De 1477 à 1479, les armées de Louis XI commirent des dégâts immenses dans ce village. La tour de Germigney, le château de Rambey, le donjon bâti dans un lieu dit à la *Motte*, la maison-forte dont l'emplacement porte aujourd'hui le nom de *Château du désert*, ne se relevèrent pas de leurs ruines.

En 1595, Henri IV fit le siège en règle du château, et le fit composer après une résistance à laquelle il ne s'attendait pas.

Le 15 avril 1639, 300 soldats comtois, tant fantassins que cavaliers, commandés par le baron d'Arnans et Lacuzon reprirent le château dont les Français s'étaient emparés sans résistance, quelque temps auparavant, le pillèrent et en emportèrent un butin immense. Le 23 décembre 1673, les Français investirent le château de Beaufort. Ils furent vigoureusement repoussés par le capitaine Poly, d'Orgelet, qui commandait une troupe faible en nombre, mais très aguerrie. En 1785, M. le comte de Laurencin, à la suite d'une vive altercation avec son chapelain, le tua. En 1793, pillage et destruction du château par les paysans. En 1825, incendie de quatre maisons, par suite d'un coup de pistolet tiré un jour de noces près d'un toit en chaume. En 1847, assassinat de Claude Comte et de sa femme, vieillards âgés de plus de 80 ans. On en attribue la cause à la cupidité.

#### ÉTABLISSEMENTS RELIGIEUX.

Maladrerie : Un hôpital pour les lépreux fut fondé au XIII<sup>e</sup> siècle par Jean de Dramelay, seigneur de Beaufort. Son emplacement porte encore le nom de *Malatière* ou de *Malière*.

Hôpital : Le 16 septembre 1575, Denise de Luyrieux, veuve de Gaspard de Coligny et de François de Nanucise, fonda un hôpital dans ce village pour cinq pauvres enfants des deux sexes de sa terre, et en confia la direction à une femme. Les jeunes gens devaient y être nourris, vêtus et élevés depuis l'âge de 8 à 14 ans, et les filles depuis le même âge jusqu'à 12 ans. Elle donna à cet effet une maison qu'elle s'engagea de meubler, avec un jardin et une rente de seize quarts de froment, fèves et seigle mélangés par tiers. En 1687, M. Antoine de Laurencin versa à la communauté 1500 fr. pour être déchargé de l'obligation d'entretenir cet hospice.

Loge : Au moment des pestes de 1636, on créa un bâtiment pour isoler les pestiférés. Son emplacement porte aujourd'hui le nom de *Petite-Loge*.

Eglise et Familiarité : L'église fut bâtie par les religieux de Gigny, établis au prieuré de Maynal avant 1260. Ils en avaient le patronage. Elle était et est encore dédiée à saint Cyr et sainte Julitte, patrons de la paroisse, dont on célèbre la fête le 16 juin. Elle renfermait les chapelles seigneuriales des seigneurs de Beaufort, de Rosay et de Crèvecœur. Celle des seigneurs de Rosay, dédiée à saint Joseph, fut fondée le 28 août 1688, par Catherine de Cailles, veuve de messire Joseph de Romanet. La chapelle des seigneurs de Beaufort, la plus ancienne, était dédiée à saint Georges.

La chapelle Saint-Antoine fut fondée le 21 décembre 1481, par Jean Garnier, de Saint-Lothain, curé de Beaufort. La chapelle de Crèvecœur fut fondée en 1382.

Les fondations de messes et d'anniversaires s'étant multipliées, il se forma, au XV<sup>e</sup> siècle, un corps de familiers qui devaient être nés à Beaufort, de familles bourgeoises. Leur nombre s'éleva jusqu'à huit, non compris le chapelain du château.

En 1682, on fit don à l'église de reliques authentiques envoyées de Rome, de saint Cyr et sainte Julitte.

Les sujets de toute la terre devaient faire montre d'armes la veille de chaque foire, pour garder les

marchands , la veille et le jour de fête de saint Cyr, pour garder l'église.

Église actuelle : L'église est composée d'un clocher, de trois nefs et d'une sacristie. Le clocher est du style ogival usité au XV<sup>e</sup> siècle. Les nefs, construites en 1780, sont décorées de colonnes et de pilastres de l'ordre toscan, qui reçoivent les retombées des arcs - doubleaux des voûtes. Le chœur, éclairé par des vitraux de mauvais goût, est décoré de boiseries communes. On remarque dans l'église cinq bons tableaux représentant la Sainte-Famille et les Evangélistes, et un beau Chemin de croix.

Biographie : Beaufort est la patrie de Jacques Baulot ou Baulieu, plus connu sous le nom de Frère Jacques, célèbre lithomiste, né à l'Etandonne en 1751, mort à Besançon en 1820. Il est l'inventeur de la méthode de tailler appelée *TAILLE DE RAU* ; de M. l'abbé Magaud, membre de la société littéraire et militaire de Besançon en 1758, célèbre professeur de grec et d'hébreu ; de M<sup>lle</sup> Emma Magaud, botaniste très distinguée, actuellement professeur au Jardin-des-Plantes, à Paris, et de plusieurs officiers de mérite, tels que Moutot, Jean-Étienne (1782-1851), capitaine décoré de plusieurs ordres ; Roux, Jean-Claude (1778-1850), capitaine décoré ; Jannin, Claude- Joseph (1770-1840) ; de M. Duvillard, François-Antoine, officier de gendarmerie décoré, né en 1786.